

s' Limershemer Blatte C...



N°-1



Novembre 89

S' LIMERSHEMER
BLATTEL

LE MOT DU MAIRE
PRESENTATION DU BAN DE LIMERSHEIM
PLAN DU BAN
DEMOGRAPHIE
PLAN DU VILLAGE
QUELQUES EVENEMENTS DE L'ANNEE
SITUATION SCOLAIRE A LA RENTREE 1989 - DISTINCTIONS
INVESTISSEMENTS ET PROJETS
SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE
HISTORIQUE DE LIMERSHEIM
GRANDS ANNIVERSAIRES 1989
B.A.S. DEvenu C.C.A.S.
VIVRE A LIMERSHEIM
VISITE DU SOUS-PREFET
INAUGURATION DU FOYER-CLUB
ACTIVITES DE NOS ASSOCIATIONS
PRESENTATION DU CORPS DES SAPEURS-POMPIERS
MANOEUVRES CONJOINTES DES POMPIERS
DE LIMERSHEIM ET HINDISHEIM
ACCUEIL DU CURE BURGER
RENOVATION DE L'EGLISE ST. DENIS
QUELQUES CONSEILS PRATIQUES
LA LETTRE DE ST. HUBERT
FETE DU 14 JUILLET
CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS 1989/1990
LA DECHARGE MUNICIPALE
INFORMATION COMMUNALE
LA CAISSE LOCALE
LE LOGO DU PAYS D'ERSTEIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE
DE
LIMERSHEIM

67150 ERSTEIN



LE MOT DU MAIRE

S' LIMERSHEMER BLATTEL

Est né en cet automne de l'année 1989.

Le Conseil Municipal, soucieux de l'information dans le village et par sa commission "Relations Publiques", a élaboré cette petite brochure.

En cette première période, un effort important a été porté sur l'ouverture, par des articles répétés dans le journal, par un affichage suivi, et par la présence de membres du conseil aux diverses manifestations.

Dans cet état d'esprit, le Conseil Municipal a eu la volonté d'aller à la rencontre de tous les villageois par la création d'une revue propre à Limersheim.

Ce journal a été conçu sous différents aspects; effectivement vous y trouverez:

- 1) des informations bien ponctuelles (événements, fêtes, démographie etc.)
- 2) les investissements réalisés
- 3) les projets à court et moyen termes
- 4) des informations d'aspect général et pratique (historique, calendrier des fêtes, N° d'appel, BAS etc.)
- 5) des conseils relatifs à la qualité de la vie.

Le Conseil Municipal désire répondre à votre attente et souhaite à ce nouveau né un bon accueil en vos foyers.

Cordialement vôtre.

Le Maire : : RENE STAUB

LE BAN DE LIMERSHEIM =====

Le ban de LIMERSHEIM est entouré par 6 communes :

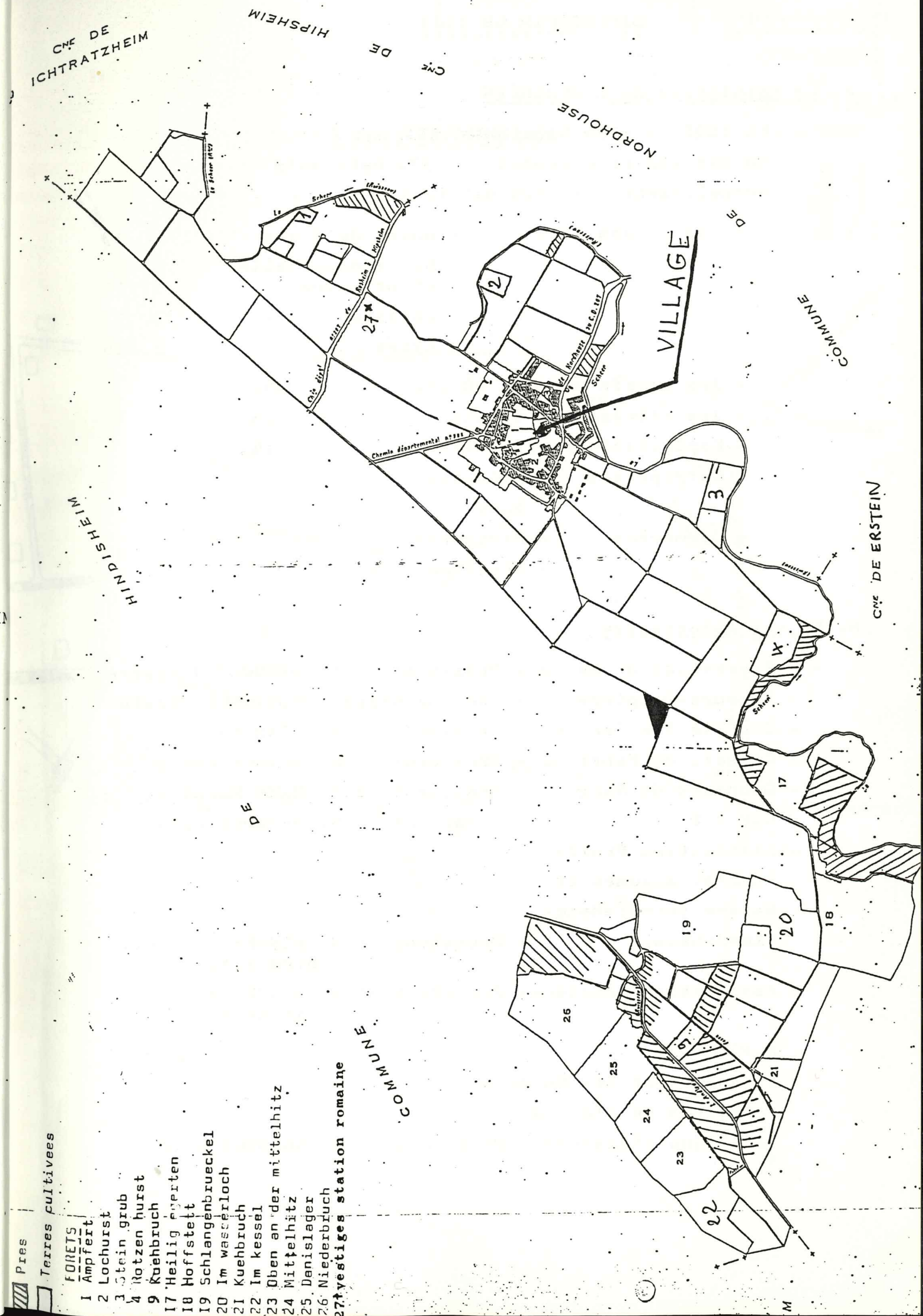
- Commune de HINDISHEIM à l'Ouest
- Communes d'ERSTEIN et de NORDHOUSE à l'Est
- Commune de SCHAEFFERSHEIM au Sud
- Communes de HIPPSHEIM et d'ICHTRATZHEIM au Nord

Du côté Est et Sud, il est délimité par la Scheer.

La superficie du ban est de 537 hectares :

- 120 hectares de forêts
- 127 hectares de prés qui se situent le long de la Scheer, du côté Ouest et près du Bruch (Andlau)
- 268 hectares de terres
- Le village qui fait environ 17 hectares, dont le lotissement qui s'étend au bord de la Scheer.

Le Bruch est un ancien marais qui s'étend de KOGENHEIM à GEISPOLSHEIM il fait 20 km de long et a une superficie de 6 000 hectares.



A. La population de LIMERSHEIM :

En 1808 - 394 habitants

Au dernier recensement - 573 habitants

Actuellement - 602 habitants

- les jeunes 160 - moins de 2 ans : 13

- Ecole maternelle
et primaire : 70

- Collège : 71

- Lycée : 26

- les actifs de 18 à 60 ans : 335

- les retraités + 60 ans : 73

- Exploitations agricoles : 14

- Entreprises - plâtrier

- Suny

- Commerces - Restaurant

- Dépôt de pain

B. La vie associative :

- Foyer-Club St Denis - Président : M. DIEBOLT J.Pierre

- Sapeurs-Pompiers - Chef de Corps : M.BINNERT Erwin

- Chorale Ste Cécile - Président : M. GRAD Louis

- Conseil de Fabrique - Président : M. REIBEL Louis

- Donneurs de Sang - Président : M. HAMM Maurice

- C.M.D.P. - Président : M. SPRAUEL Léon

- Association Fruits,

Fleurs, Légumes et

Nature (Hindisheim-

Limersheim) - Président : M. BINNERT J. Paul

(Hindisheim)

- Association Foncière- Président : M. STAUB René
le Maire

= A.P.E.P.A.

(Association des Parents

d'Elèves de l'Ecole

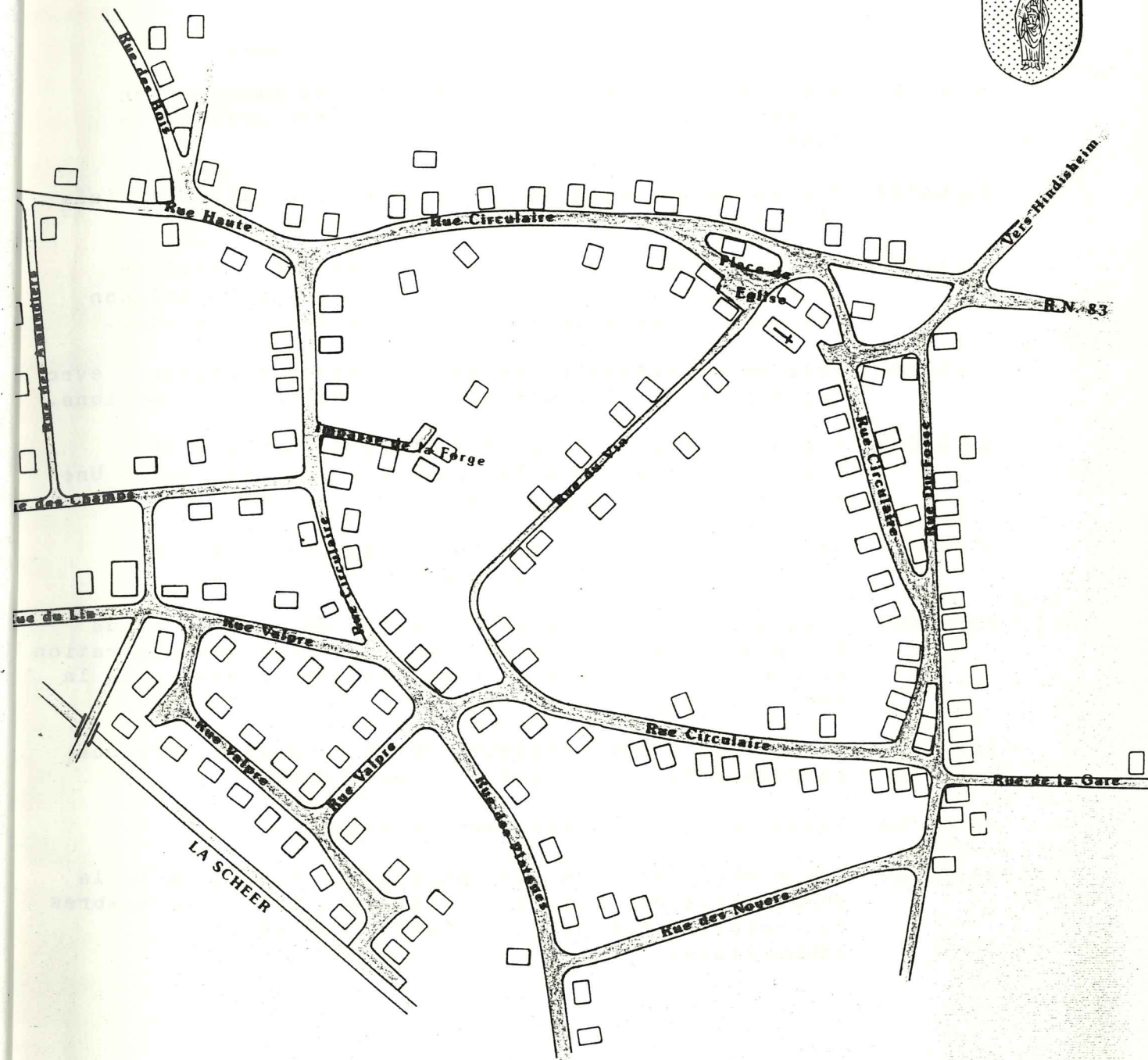
Publique d'Alsace) - Président : M. GLASSER René

COMMUNE
DE
LIMERSHEIM

67150 ERSTEIN



LIMERSHEIM



QUELQUES EVENEMENTS DE L'ANNEE 1989

- 16/03/89 **Arbre de la Liberté**, planté aux **"Six cloches"** en présence des écoliers et des représentants de la commune.
- 22/04/89 **"Un kilomètre de soleil"**, course de relais organisée par les jeunes en faveur de la Colombie.
- 11/05/89 **Visite officielle** de M. le Sous-Préfet Trocmé de l'arrondissement Sélestat-Erstein et de M. Grignon Francis, conseiller général du canton d'Erstein.
- 14/07/89 **Fête du bicentenaire de la Révolution française**, avec bal populaire, feu d'artifice et marche aux lampions.
- 13/08/89 Retrouvailles du Corps des Sapeurs-Pompiers de Grünmettstetten avec les pompiers de Limersheim. Une **réception** a été organisée à leur intention.
- 27/08/89 Départ de l'abbé Michel Luthringer qui a assuré l'intérim dans notre paroisse durant un an.
- 12/09/89 Invitation de M. Goergler, gérant de la CMDP et de M. Sprauel Léon, président du Conseil d'administration pour un échange de vues avec les représentants de la municipalité.
- 16/09/89 Accueil de l'abbé François Burger, nouveau curé des paroisses de Hindisheim et Limersheim.
- 24/09/89 Inauguration du Foyer-Club St-Denis.
- 29/09/89 Table ronde entre M. Heckmann Jean, locataire de la chasse, qui est venu avec ses associés et les membres du conseil municipal pour faire plus ample connaissance.

SITUATION SCOLAIRE A LA RENTREE 1989 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

- Monsieur Auguste SCHECKLE - Directeur des Ecoles
C.M.1. 12 élèves - C.M.2 10 élèves
- Madame Laurence RITTER - adjointe enseignante
C.P. 8 élèves - C.E.1 7 élèves - C.E.2 4 élèves
- Madame Sylvie PARRIAUX - adjointe section enfantine
25 élèves de 3 à 5 ans - 7 enfants de 2 ans
- Madame Irène ROSS - aide maternelle

DISTINCTIONS

- Monsieur Marcel ISSENHART
est nommé **maire honoraire** par arrêté préfectoral du 17 Juillet 1989. Il lui est également décerné la Médaille d'Argent pour 24 ans de participation au Conseil municipal dont 18 ans en qualité de Maire.
- Monsieur Camille DIEBOLT
Médaille d'Argent pour 24 ans au Conseil Municipal dont 18 ans en qualité d'adjoint.
- Monsieur Marcel ANDLAUER
Médaille d'Argent pour 24 ans au Conseil Municipal.

FINANCES

Quelques chiffres du budget

Primitif 1989

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Dotation de l'état	420 000
Les 4 taxes	220 000
Recouvrements subventions	85 000
Impôts directs	50 000
Produits domaniaux	45 000
Produits antérieurs	80300
Divers	200
	900 500

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Denrées et fournitures	40 000
Frais de personnel	225 000
Impôts et taxes	20 000
Travaux et services extérieurs	110 000
Participations et contingents	120 000
Allocations et subventions	113 660
Frais de gestion générale	71 507
Frais financiers	110 000
Divers	463
Prélèvements	89 870
	900 500

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions d'équipement	35 000
Prélèvement sur recettes de fonct.	89 870
Participation à des travaux d'équi.	128 130
Produits des emprunts	255 000
	508 000

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement d'emprunts	79 393
Acquisitions de biens	13 607
Travaux de bâtiment et de génie civil	415 000
	508 000

DETTE EN CAPITAL

1 370 774

REMBOURSEMENT ANNUITES

186000

INVESTISSEMENTS ET PROJETS

Notre souci premier était de répondre rapidement à la gestion normale et urgente des diverses structures de la commune de LIMERSHEIM et de les réaliser, soit :

- finition de la cour de la maternelle (gazon, jeux etc...)
- peinture du mur de l'église
- élagage provisoire des sapins et rangement des archives du presbytère (les sapins seront remplacés au printemps par des arbustes tout neufs)
- peinture des barrières du pont sur la Scheer
- à l'entrée du village, la pose du plan de LIMERSHEIM ainsi que la peinture de la station de pompage et de l'abri de bus
- installation d'une clôture ceinturant la décharge municipale
- achat d'une tondeuse
- achat en collaboration avec l'association foncière d'une niveleuse plus adaptée.

Tous les travaux ont été réalisés entièrement par l'équipe du C.M., par le personnel communal, par le directeur d'école, par des volontaires.

UN GRAND MERCI A TOUS

Pour nous donner les moyens, notre investissement a également été orienté sur le conseil, la formation, etc... par

- l'étude de signalisation et aménagement des rues (M HEITZ TPE)
- l'étude sur l'éclairage public (M HUCK UM ERSTEIN)
- la formation sur la fiscalité locale (M PERROY CADASTRE SELEST)
- les aides et conseils de conseillers juridiques (M SONNENMOSER, M MUCKENSTURM PREFECT. STRBG.)
- la visite du presbytère,
- la définition des diverses possibilités // (M TINGUY DDE STRB des recettes locales
- les conseils sur la D.G.E (M LE PREFET TROCHME)
- l'après-midi, consacrée par Melle PARISOT (conseillère familière aux questions du B.A.S.

Nous remercions toutes ces personnes pour avoir consacré un peu de leur temps à la commune de LIMERSHEIM.

Investissements et Projetssuite

Nos projets à venir découlent étroitement de ces séances de consultation soit :

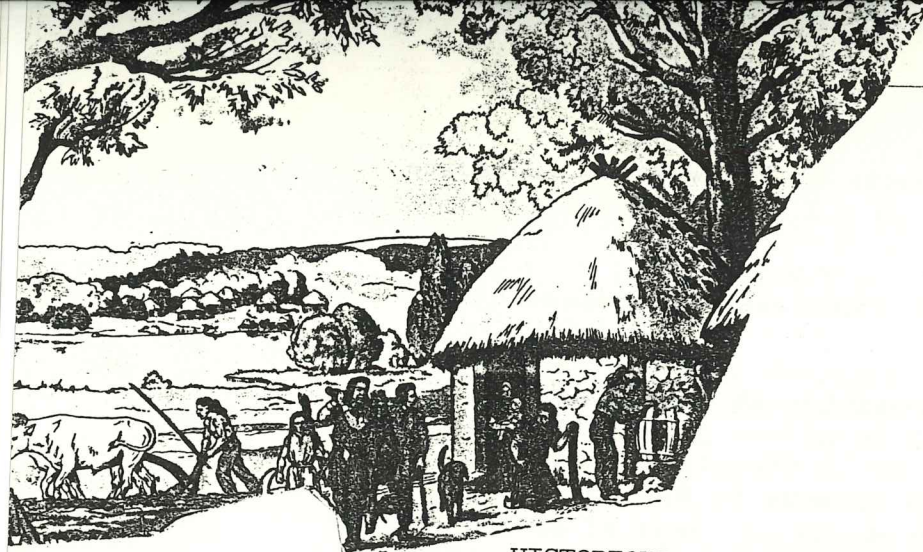
- réfection trottoirs et chaussées
- réfection de la maison paroissiale
- aménagement de la fiscalité locale
- finition des travaux du SIVOM
- pavages divers
- reboisement
- panneaux de signalisation
- puits d'incendie
- recherche de commerce
- et surtout la recherche d'un terrain pour un cimetière

Pour l'avenir de la commune de LIMERSHEIM, nous investissons aussi bien sur le côté "conseil" que sur le côté "matériel", deux facteurs qui régulent nos réalisations avec nos possibilités, dans un laps de temps incontournable et comme disait LA FONTAINE.

"Rien ne sert de courir, il faut partir à temps"

René STAUB





HISTORIQUE DE LIMERSHEIM

Les premiers vestiges de Limersheim remontent à l'époque romaine et datent d'une découverte de Mr. Arthur STIEGER (1932)

La station romaine était située sur la rive gauche de la SCHEER, formant la limite orientale de la commune, environ à 30 mètres de son cours et à 20 mètres de la CD 207 (autrefois appelé chemin vicinal).

Les matériaux de construction utilisés pour la station romaine étaient le bois et la terre.

Les fouilles ont mis à jour, entre autres, du charbon de bois, des cendres, un bloc de grès rouge (Pierre du foyer), des ossements (dents de cheval).

Il est intéressant de noter que l'endroit repéré porte le nom de "Auf den Burgweg", près des chemins "Hohweg, Burgweg", ainsi que des lieux-dits "Hohe abward, Auf den Hohweg, Auf Rotzen und Hohweg".

La station romaine était située sur un terrain de loess surélevé par rapport au niveau de la SCHEER.

Les Romains étaient généralement implantés près des points d'eau (à côté de la SCHEER).

Cette première découverte fût confirmée par une seconde fouille en l'an 1962.

Suite au prochain numéro.

(Voir plan du ban n° 27)

René STAUB



GRANDS ANNIVERSAIRES 1989

80 ans

- Mme Roos Mathilde née Bouancheau le 30.1.1909 à Paris
- Mme Kern Marie née Diebolt le 18.3.1909 à Limersheim
- M. Andlauer Charles né le 18.6.1909 à Limersheim
- Mlle Issenhardt Lucie née le 15.12.1909 à Limersheim

85 ans

- M. Hurstel Auguste né le 29.9.1904 à Limersheim

Jubilés de mariage (50 ans)

- Les époux Beyhurst Georges et Diebolt Eugénie mariés le 13.2.1939

Doyenne de notre commune

- Mme Beyhurst Marie née Reibel le 21.9.1898 à Limersheim

- B.A.S. DEVENU C.C.A.S. -

* Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) peut aider les personnes ou familles en difficulté.

Les dossiers sont à déposer à la mairie.

Il existe différentes aides :

- R.M.I. : revenu minimum d'insertion
- Allocation de chômage
- Aide médicale gratuite
- Aide au maintien à domicile des personnes âgées
- Aide ménagère ou travailleuse familiale.

* L'Assistante Sociale chargée de notre Commune peut être jointe au tél. 88.98.18.21 - 2, rue de Verdun - ERSTEIN.

* Différents Organismes sont intéressants à connaître :

. L'ABRAPA : Tél. 88.22.06.52

sert des repas au domicile des personnes âgées et assure aussi la toilette et la garde.

. L'ARASC : Tél. 88.84.89.30

peut intervenir tous les jours ou nuits de l'année pour garder des personnes âgées ou handicapées.

. L'Association REAGIR (s'adresser à la Mairie de BENFELD), permet aux chômeurs de travailler légalement quelques heures.

VIVRE A LIMERSHEIM

«LIMERSHEIM est un village calme où il fait bon vivre». C'est dans ces termes que Monsieur le Sous-Préfet a conclu sa visite du 11 mai dernier.

- Afin de respecter l'environnement et le cadre de vie, la municipalité, comme vous l'avez déjà constaté, vient de clôturer la décharge municipale.

- Pour tout problème de débris de démolition, broussailles, fleurs en automne, etc..., veuillez utiliser les emplacements prévus à chaque effet.

Consultez la mairie ou Monsieur C. HUGEL, Adjoint.

- Ne jetez plus d'ordures ménagères (ramassage chaque mercredi matin), d'appareils hors d'usage, de matelas, fauteuils, etc... (un ramassage périodique pour les objets encombrants est en place), à la décharge publique, ni dans la nature. Ce n'est pas leur place.

- Nettoyez régulièrement les abords de votre habitation (trottoirs, caniveaux).

- Veillez à l'errance des chiens.

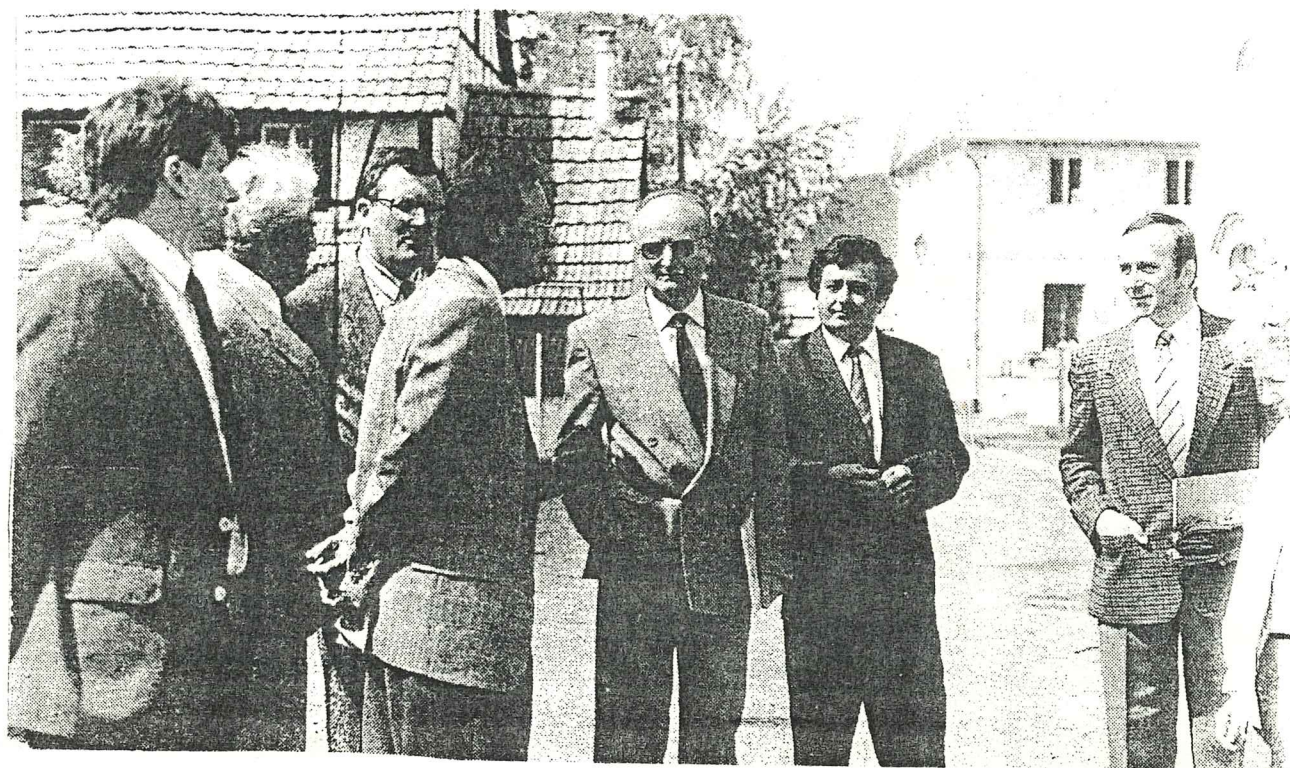
- Les anciens numéros des maisons peuvent à présent être enlevés, afin de ne plus créer de confusion vis à vis du Service des PTT.

- Il est demandé à tous les agriculteurs de respecter les chemins lors des travaux de labours.

- Avec l'arrivée de l'hiver, vient celle de la coupe de bois. Il est demandé à tous les riverains de respecter les chemins communaux, surtout à l'occasion de la vidange du bois après une période de gel ou de pluie.

- Toute infraction à ces règles élémentaires sera sanctionnée.

Visite du sous-préfet et du conseiller général



Suite à l'invitation de notre municipalité, M. Trocmé, sous-préfet de l'arrondissement d'Erstein et M. Grignon, conseiller général, nous ont fait l'honneur de leur visite.

Après l'accueil à la mairie, le sous-préfet et le conseiller général furent heureux de traverser le village à pied pour s'informer des équipements communaux et pour admirer les maisons à colombage.

Les invités étaient ensuite conviés à une réunion dans la salle du Foyer-Club, où ils purent prendre contact avec les membres du Conseil municipal et les responsables des associations.

Après les paroles de bienvenue de M. Staub René, maire, MM. Guidat Erwin et Binnert Etienne firent une présentation très complète de notre village.

M. Grignon et M. Trocmé dans leurs interventions respectives répondirent aux questions posées et exprimèrent leur satisfaction sur l'intérêt de cette rencontre.



Le président du conseil régional coupe le ruban symbolique.

Inauguration

La salle polyvalente

Evénement exceptionnel pour la commune. Le Foyer-Club St-Denis a un impact important sur la vie associative du village, tant par la variété de ses activités que par le nombre de ses membres.

Cette nouvelle salle, qui est l'oeuvre du président Diebolt Jean-Pierre et de nombreux bénévoles, était déjà opérationnelle, mais c'est ce dimanche après-midi par le coup de ciseau de M. Rudloff Marcel, président du Conseil régional, qu'elle a été inaugurée officiellement.

Plusieurs personnalités prirent la parole devant une nombreuse assistance. Ensuite la fête fut animée par le groupe folklorique de Gerstheim et par la section de danse du Foyer-Club.

ACTIVITES DE NOS ASSOCIATIONS

*** TENNIS DE TABLE**

. Responsables :

MR. RIEHL Lucien
MR. Dazy Michel

- Horaires :

le mardi
8 - 13 ans = 18H45 - 20H00
14 - 18 ans = 20H00 - 22H00

le jeudi
adultes = 20H00 - 22H00

*** GYMNASTIQUE**

. Responsables :

MME. DIEBOLT Chantal
MME. COTHENET Dominique

- Horaires :

le mardi
enfants à partir de 16H30
adultes à 14H30

le mercredi
adultes à 20H00

le vendredi : gym. danse
enfants de plus de 11 ans à partir de 18H00.

*** PHOTO**

. Responsable :

Jean-Louis RITTER

*** MARCHE**

. Responsable :

Benoit HUGEL

Deux marches sont organisées dans l'année

*** TENNIS**

. Responsables :

Michel DAZY
Jean-François HEIDMANN

Un tournoi est organisé pendant l'été.

*** FOOTBALL**

Un tournoi amical inter-club est organisé par le foyer dans l'année.

*** THEATRE**

Une représentation en dialecte est organisée dans l'année.

*** DONNEUR DE SANG BENEVOLE**

Responsable :

MR. HAMM Maurice

Organise trois collectes de sang dans l'année.

*** ASSOCIATION FRUITS, FLEURS, LEGUMES ET NATURE**

Responsable :

MR. MUTSCHLER Joseph

Organise une exposition chaque année.
Cours de taille et de greffage

*** AUTRE ACTIVITE**

Responsable :

MR. Louis GRAD

- La chorale anime les célébrations à l'église paroissiale et participe aux fêtes des villages avoisinants.

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS DE LIMERSHEIM

sous les ordres du Maire de la commune

Effectif : 20 hommes
(15 avec le brevet national de secourisme et 7 avec le brevet de réanimation)

Matériel :

- 1 pompe aspirante-refoulante débit 80 m³ à 8,4 bar entraînée par une prise de force de tracteur agricole
- 1 remorque avec dévidoir de 140 m et matériel
- 1 petite remorque 2 roues avec un matériel pour intervention sur les poteaux d'incendie
- Tuyaux lisses de 70 m/m et 45 m/m avec des divisions, lances cordes, lampes...
- 1 brancard et une trousse de premiers soins
- 2 émetteurs récepteurs
- Equipement Anti-Frelon

Nous disposons de 22 poteaux d'incendie, 6 points d'eau, et d'un ruisseau à proximité du village

Missions

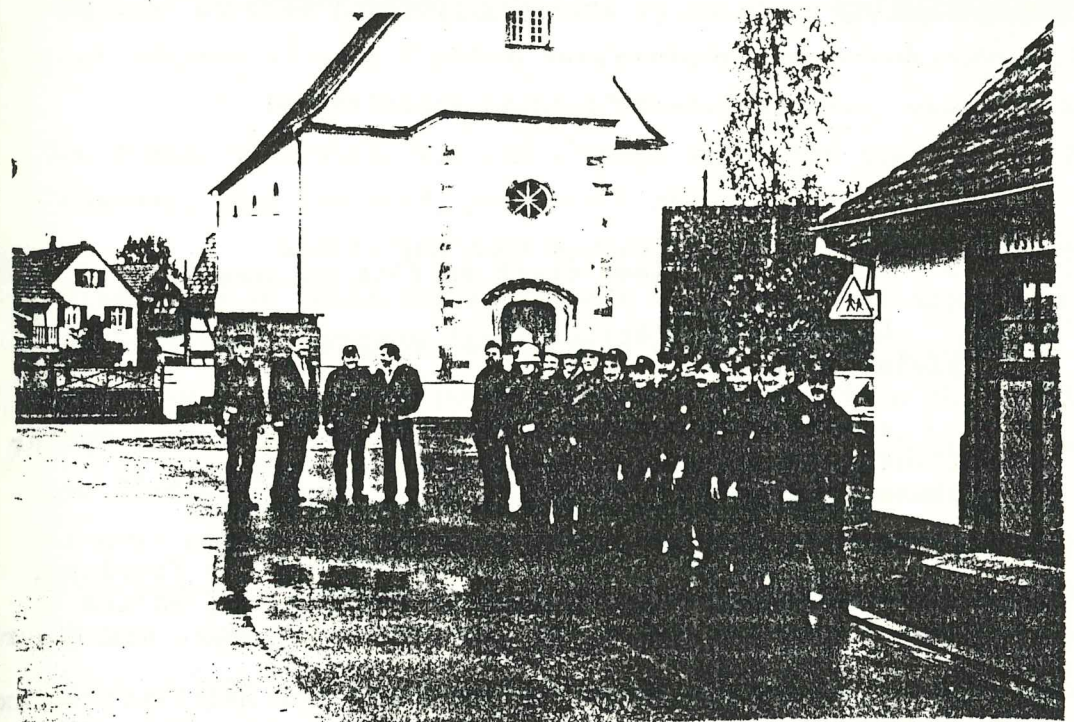
- Sauver les personnes et les biens
- Combattre les incendies d'immeubles, les feux de cheminées, forêts, de broussailles, de voitures...
- Vidanger les caves ou autres lieux lors d'inondations ou de fortes pluies
- Détruire les nids de guêpes et de frelons
- Donner les premiers soins aux blessés
- Aider à la recherche de personnes sur le ban de la commune
- Participer aux réceptions officielles

Le Chef de corps
Binnert Erwin

Manoeuvres conjointes des pompiers de Limersheim et de Hindisheim dans notre commune.

Ces exercices se sont déroulés le vendredi 24 avril 1989 dans la soirée, sur la place de l'Eglise et au début de la rue Circulaire.

Cet entraînement avait pour objectif le regroupement des moyens et la coordination des efforts pour obtenir une maîtrise plus efficace des incendies pouvant survenir dans notre localité.



Le curé Burger accueilli à Limersheim



A Limersheim, des fleurs ont été offertes au prêtre.

Toute la paroisse était en fête ce samedi soir.

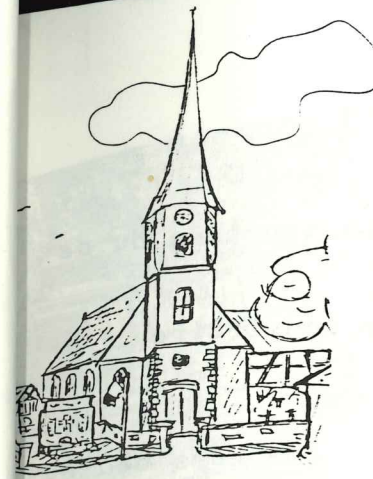
La place de l'église était somptueusement décorée et pleine de monde.

Après le départ à la retraite de l'abbé Jean Muller et l'intérim assuré par l'abbé Michel Luthringer, la paroisse de Limersheim reçoit son nouveau curé.

M. Reibel Louis, Président du Conseil de Fabrique, accueillit le nouveau curé devant l'entrée de l'église et les trois petites filles lui remirent les clés et des fleurs.

M. Staub René présenta également ses meilleurs vœux de réussite au nom de la municipalité.

Après la messe, toute l'assemblée fut conviée à un vin d'honneur au Foyer-Club St-Denis.



RENOVATION DE L'EGLISE ST DENIS

De tout temps sur notre terre d'Alsace, les chrétiens ont élevé de belles maisons de prière, de belles églises. Celle de Limersheim, n'est pas la dernière venue. Par sa belle élévation, sa hauteur majestueuse, elle aide notre prière à monter vers le Seigneur.

Mais, de tout temps, pour entrer dans le Lieu réservé à Dieu, on s'habillait de fête. On laisse ses vieux habits, et on met des vêtements nouveaux.

De même, devons-nous habiller, repeindre l'intérieur de l'église St Denis pour qu'elle nous invite à la fête. Car il serait indécent de nous parer de couleurs saisonnières et de laisser l'église sans couleur et sans lumière.

Le Psalmiste chante: "Tu es, Seigneur, comme le matin dans mon cœur, plus clair que les flammes vives des pierreries. Tu es, Seigneur, plus que tout, précieux à mon cœur".

Alors, que nous soyons des pratiquants réguliers, saisonniers ou occasionnels, chacun aura à cœur d'exprimer son esprit de solidarité à l'égard de toute la communauté de Limersheim par un geste, un don généreux pour la prochaine rénovation de l'église.

Nos fêtes de l'Eglise, nos fêtes de famille prendront une nouvelle allure. Nous aimerons davantage encore la maison du Seigneur. Il nous invite à sa table: celle de sa parole et celle de l'eucharistie. Nous tendons les mains pour Le prendre puisqu'Il s'est offert comme un fruit mûr au temps de la cueillette. Comment ne pas joindre nos mains et nos efforts pour donner un éclat nouveau à sa maison, à notre maison de prière ?

Liebe Christengemeinde,

Das Haus Gottes, unsere Kirche braucht ein neues Kleid.
Wenn wir uns am Sonntag schön anziehen, so müssen wir auch das Innere der Kirche neu ankleiden.

Alle sollen jetzt schon an die kommende Renovierung, die Malerei der Kirche denken und ein grosszügiges Opfer bereiten.
Besten Dank für Euere Freigebigkeit !

Le Conseil de Fabrique

M. Louis Reibel

M.le Curé François Burger

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES...

Déclarations à faire à la mairie en cas de construction ou de travaux

- Déclaration de travaux exempts de permis de construire

- . modification de façade
- . petite construction < 20 m² de surface hors oeuvre brute
- . adjonction de balcon, etc...

- Permis de construire soumis à un architecte (ou un agrée en architecture) inscrit au tableau régional

- . construction neuve > 170 m² de surface hors oeuvre nette
- . transformation d'une construction dont la surface hors oeuvre nette existante est > 170 m²

Pour les surfaces inférieures à 170 m² l'architecte n'est pas obligatoire

- Demande d'un arrêté d'alignement

- . clôture donnant sur une voie communale ou départementale

- En cas de pose d'échafaudage ou pour tous travaux donnant sur la voie publique, il est conseillé de demander l'autorisation la mairie (pour être couvert par l'assurance).

Pourquoi demander un certificat d'urbanisme ?

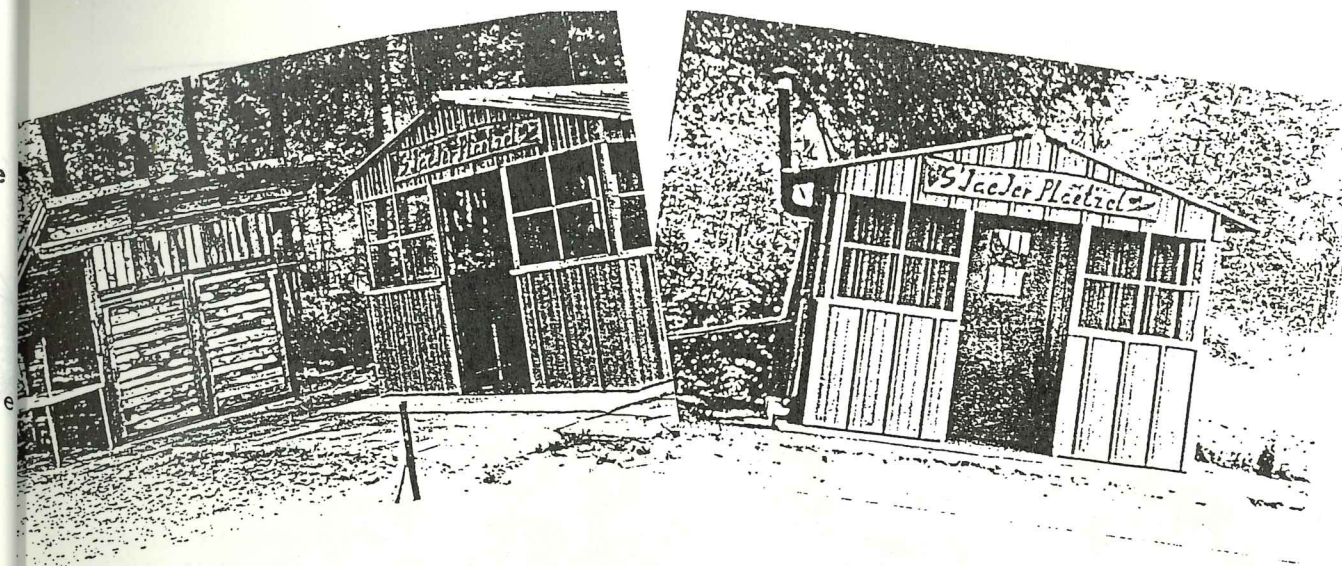
Le certificat d'urbanisme est un document d'information permettant de s'assurer qu'un terrain est constructible.

Il est obligatoire en cas de détachement d'une partie d'un terrain déjà bâti ou en cas de division d'un terrain en vue de l'implantation de bâtiments.

Distance réglementaire

- soit sur la limite parcellaire
- soit à 3 m de cette limite
- soit à la 1/2 de la hauteur du pignon de la façade ; celle-ci dépasse 6 m.
ex. : la hauteur du pignon est de 7 m. il faut construire à 3,5 m. de la limite parcellaire
- dans les autres cas, demander l'autorisation au voisin

Pour ce qui concerne les lotissements, il y a lieu de se référer soit au cahier de charges ou au règlement spécifique.



COMMUNE DE LIMERSHEIM

Monsieur le Maire; Le Conseil Municipal,

Adjudicataire

Jean Heckmann; Coadjudicataire Pierre Stenger ainsi que les Chasseurs associés se permettent de se présenter à vous.

Tout d'abord, recevez nos sincères remerciements pour le vin d'honneur et l'accueil chaleureux.

Notre groupe de chasse se réunissant à notre chalet abri "S'JAEGER PLAETZEL" que l'ensemble de votre Commune a dû entrevoir, se félicite de l'excellent rapport qu'il a déjà pu avoir avec les cultivateurs.

Comme vous avez pu le constater, nous nous sommes efforcés de développer les agraires à gibiers afin d'assurer un repeuplement sain suivant les règles cynégétiques et d'assurer une continuité et un développement des animaux.

Nous souhaiterions une collaboration de la part des cultivateurs sous les formes suivantes :

- éviter les brûlages
- en cas de débroussaillages, repiquage d'arbustes.
- maintenir d'une façon saine la décharge communale, etc...

Bien entendu, nous nous tenons à la disposition de Monsieur le Maire, pour toutes suggestions;

de Saint Hubert.

Recevez mon salut

S. Jaeger

Une fête villageoise et... révolutionnaire



Ce fut une vraie fête villageoise, révolutionnaire par tous ses aspects, qui eut lieu à Limersheim. Une fête préparée de main de maître par la municipalité et le Foyer-Club en l'honneur du bicentenaire, une fête à laquelle les villageois et les habitants des villages environnants ont tenu à participer.

Chacun était venu se détendre dans une folle ambiance révolutionnaire et avait adopté les costumes de circonstance (avec des coiffes offertes par la municipalité).

Un programme de choix fut présenté aux citoyens : des interprétations musicales, des chants, des danses, la proclamation de la déclaration des droits de l'homme...

Cette soirée se termina par un magnifique feu d'artifice et par un bal populaire.

LIMERSHEIM

CALENDRIER DES FETES

ET MANIFESTATIONS 1989/1990

OCTOBRE 1989

15 Octobre 1989
21 Octobre 1989
22 Octobre 1989

Manoeuvre d'automne - sapeurs-pompiers
Fête des noix - amicale des donneurs de sang bénévoles à 20 heures
Rencontre des chorales du canton d'Erstein à Hindisheim à 10 heures

NOVEMBRE 1989

1 Novembre 1989
3 Novembre 1989
5 Novembre 1989
11 Novembre 1989
19 Novembre 1989

Cérémonie au monument aux morts après l'office religieux
Assemblée générale extraordinaire C.M.D.P. au foyer-club à 20 heures
Vente du calendrier des sapeurs-pompiers
Dîner dansant au foyer-club à 20 heures (soirée familiale)
Réunion du secteur Erstein - Benfeld - Obernai - arboriculteurs au foyer-club à 14 heures
Collecte de sang - Donneurs de sang bénévoles - foyer-club
Repas Ste Barbe - sapeurs-pompiers au foyer-club

DECEMBRE 1989

3 Décembre 1989
10 Décembre 1989
17 Décembre 1989

Vente du calendrier par la chorale
Fête de Noël des personnes âgées au foyer-club
Fête de Noël de la fraternité des malades du secteur ERSTEIN
BENFELD au foyer-club à 14 heures
Vente du livret du foyer-club

JANVIER 1990

7 Janvier 1990
22 Janvier 1990

Réception du Nouvel An organisée par la municipalité au foyer-club après l'office religieux
Adoration perpétuelle

FEVRIER 1990

9 Février 1990
25 Février 1990

Assemblée générale - arboriculteurs HINDISHEIM/LIMERSHEIM
foyer-club à 20H15
Carnaval des jeunes - foyer-club à 14 heures

MARS 1990

5 Mars 1990
10 Mars 1990

Réunion du Comité des fêtes au foyer-club
Cours de taille arboriculteurs à Limersheim à 14 heures

AVRIL 1990

21 Avril 1990
28 Avril 1990

Soirée familiale arboriculteurs
Dîner dansant au foyer-club (soirée familiale)

MAI 1990

1 Mai 1990
6 Mai 1990
6 au 8 Mai 90

Sortie pedestre du foyer-club
Vente insignes des sapeurs-pompiers
Exposition photo au foyer-club "Il était une fois LIMERSHEIM"

JUIN 1990

9 au 10 Juin 90
30 Juin 1990

Fête du 20ème anniversaire au foyer-club
Feu de la St Jean - sapeurs-pompiers

SEPTEMBRE 1990

9 Septembre 1990
22 et 23 Sept. 90

Fête paroissiale
Exposition fruitière à LIMERSHEIM

Le conseil municipal a retroussé ses manches



Il a fallu trois samedis au mois de septembre pour réaliser la clôture de la décharge municipale.

Le périmètre à clôturer était de 522 mètres.

L'importance de la tâche a nécessité les efforts soutenus de l'équipe municipale, de M. Hurstel Lucien et de M. Schneider Pierre dont le concours bénévole était fort apprécié.

Mme Schneider Marie-Thérèse, MM. Binnert Etienne et Schecklé Auguste se sont chargés de la restauration des participants.

Le temps sec et la bonne humeur étant de la partie, cette réalisation laissera un bon souvenir.

Coût de l'opération : 8.570 f. (piquets + grillage + fil)

M A I R I E

tél. 88.64.27.67

. Le secrétariat est assuré par M. Schecklé Auguste

Heures d'ouverture

- lundi : de 16 h. à 18 h.
- jeudi : de 19 h. à 20 h.
- samedi : de 11 h. à 12 h.

Une permanence hebdomadaire est tenue par M. Staub René, maire ou un de ses adjoints (MM. Guidat Erwin, Hugel Christophe)

- le jeudi de 20 h. à 21 h.

* *
*

Le commerce dans notre commune...

. Boucherie Jacob, de Gerstheim

Tournée dans le village (avertisseur sonore)

- mardi matin de 10 h. à 11 h.30
- samedi matin de 10 h. à 11 h.30

. Dépôt de pain chez Meyer Robert (7, rue du Fossé)

Ouvert tous les jours sauf dimanche

- de 7 h. à 8 h.
- de 11 h. à 12 h.

. Restaurant à la Couronne, Martine Mlis

Ouvert du mercredi au samedi de 18 h. à 24 h.
le dimanche de 11 h. à 24 h.

. Mme Guthmuller, de Krautergersheim

tient un stand de Fruits et Légumes
le jeudi matin sur la place de l'Eglise

. Crèmerie Miech, de Sarrebourg

Tournée dans le village (avertisseur sonore)
le vendredi après-midi

DES NUMEROS A RETENIR

Gendarmerie d'Erstein

tél. n° 88.98.0

SAMU

tél. n° 15

POMPIERS

tél. n° 18

. Centre de secours d'Erstein

tél. n° 88.98.0

. Sapeurs-Pompiers de Limersheim

. M. Binnert Erwin, chef de corps
64, rue Circulaire tél. n° 88.64.2

. M. Kieffer Jean-Paul
76, rue Circulaire

tél. 88.64.23.7

Emplacement des sirènes

- . sur l'église (côté gauche)
- . sur l'école des filles (côté Wolff Martin)

Emplacement des tableaux d'affichage

- . à côté du poste d'incendie
- . sur le bâtiment de l'ancienne laiterie

Crédit Mutuel

une banque à qui parler

Pour vos Placements

Crédits

Assurances

Voyages

Crédit Mutuel Limersheim 44 Rue Circulaire Tél : 88640576

la Banque à qui parler.

Heures d'ouverture : Mardi 8H15 à 12H00

Mercredi 14H00 à 16H00

Jeudi 8H15 à 12H00

Vendredi 15H00 à 19H00

Samedi 13H00 à 15H00

et sur rendez-vous.

UN LOGO ET UNE AMBITION POUR LE PAYS D'ERSTEIN

Le pays d'Erstein est une réalité géographique, humaine et culturelle. Sera-t-il possible d'en faire une entité capable de promouvoir ses richesses, ses atouts au plan économique et touristique ?

C'est le pari que lancent aujourd'hui les villes et les villages du canton. Entre la puissante agglomération strasbourgeoise et l'Alsace Centrale, groupée autour de Sélestat, le PAYS D'ERSTEIN a besoin d'affirmer son existence, d'afficher haut et fort ses particularités.

Nous ne manquons pas d'atouts ! Nos forêts, nos canaux et nos rivières, notre campagne si accueillante, nos maisons à colombages doivent nous permettre de développer un tourisme vert. Nous pouvons développer les pistes cyclables, promouvoir les promenades sur l'eau et bien d'autres choses encore.

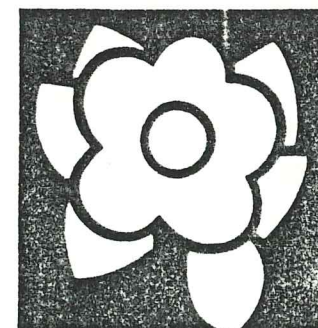
Nos zones artisanales et industrielles peuvent être mises en valeur. La qualité de notre vie, le sérieux de nos habitants peuvent attirer des investisseurs de taille humaine.

Pour réussir tout cela, il faut apprendre à travailler ensemble et nous donner une identité commune. La journée de sport du 23 septembre était en cela un test essentiel. En un temps record, 14 communes, avec toutes leurs associations pratiquant des activités sportives, se sont réunies pour organiser une immense démonstration ouverte à tous sur tous les points du canton.

Le Conseiller général et le Maire d'Erstein ont joué un rôle moteur dans la mise en oeuvre de cette journée hors commun.

Le logo du PAYS D'ERSTEIN, conçu par Monsieur STEPHAN, professeur d'arts plastiques au collège Romain Rolland, a servi d'emblème à la manifestation sur les affiches et les programmes largement diffusés.

Le logo représente une fleur ouverte. Puisse chaque commune du Pays d'Erstein devenir un pétale accueillant de cette fleur ouverte.



LE MAIRE DE LIMERSHEIM
LES ADJOINTS AU MAIRE
LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

*vous présentent leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle Année.*